



**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2022**

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS, Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Stéphanie BRUN-BATTIAZ, Dany PETRIS MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s	Malika FABJAN, Martin STAUB
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

**Le Président Nicolas Hafner** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 25 avril 2022**
2. **Proposition du Maire relative à l'approbation des comptes annuels 2021 dans leur intégralité**
3. **Organisation et budget année scolaire 2022-2023 des Cui-Cuis**
4. **Communications de l'exécutif**
5. **Propositions et questions individuelles**

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 avril 2022**

**M. Hafner, p. 6, 2<sup>e</sup> § :** « ... 6 mio, à **120.- par jour**, aidera... », puis, **2<sup>e</sup>§ :** « Demain Genève aura lieu à **20H** le 11 mai ».

**M. Revillet, p.2, milieu 1<sup>er</sup> § :** « ...Elles seront utilisées pour **rembourser** des crédits... ». Puis **§ suivant :** « ...d'expliquer les dépassements > à **1'000.-**. Puis sous Salaires personnel et jobs d'été : « ...mise **en cartons**... », puis sous 220 : «... général réglé + heures sup...». Puis **p.3 Fête du 1<sup>er</sup> août :** «... pour les Securitas et **dispositions Covid.** », puis en 5790 : « subventions aux ménages **en 2020, solde** des bons... ». Enfin, **8900 Redevances des gravières : recettes pas budgétées, car... ».**

**M. Claret, milieu § point 2 : espacer** côté revenus

**B. Fontaine, p. 6, début page** : demande d'ajouter son intervention relative à la demande de subvention de l'ACG pour les sans- abri qui n'y figure pas. **Ajouter à l'intervention de M. Ruckstuhl** : « ...pauvres. **Et B. Fontaine ajoute qu'une subvention correspondrait à ~12.- Frs par habitant et qu'il est étonnant qu'accéder à cette demande soit si difficile pour des personnes qui n'ont rien.** »

**Mme Dougoud, p.9, 3<sup>es</sup>** : « ...informe que **la commission environnement souhaite réorganiser la conférence sur la Noctilogie..., puis plus loin** « ...avec Eric Aschkar et **Pascal Moeschler.** »

Avec ces corrections, le PV est approuvé à l'unanimité.

## **2. Proposition du Maire relative à l'approbation des comptes annuels 2021 dans leur intégralité**

**M. Hafner** lit la délibération complète avant de passer au vote.

**La délibération n°6 / 2022 est acceptée à l'unanimité des présents**

## **3. Organisation et budget année scolaire 2022-2023 des Cui-Cuis**

**Mme Dougoud** informe que le comité des restos scolaires des Cui-Cuis s'est réuni pour travailler sur le budget 2022-23. Elle rappelle brièvement que les Cui-Cuis existent à Soral et Laconnex depuis la rentrée 2003, avec 2 jours par semaine dans chaque commune, puis en 2010, passage à 4 jours par semaine. En 2012 l'accueil de 16 à 18h a été ouvert à Soral, avec aussi passage de la gestion des restos scolaires à une association intercommunale. En 2018, l'accueil du matin a été ouvert à Soral.

Cartigny, Soral, Laconnex, sont les seules communes genevoises qui ne sont pas affiliées au GIAP et les repas sont servis par un traiteur en liaison froide.

Il y a actuellement 73 familles inscrites, soit entre 85 et 90 enfants. Pour l'encadrement à Soral, c'est une personne le matin (7H30 – 8H), pour midi une personne référente + 2 animateurs présents et le soir, 1 référent + 1 animateur. A Laconnex et pour midi uniquement, 1 référent + 2 animateurs.

Les tarifs sont de 5 frs le matin, à midi 9frs + 3.50 d'encadrement, de 16 à 18H, c'est 10 frs, goûter inclus.

Pour information, elle précise que les salaires actuels sont de CHF 25.-/h, inchangés depuis 2013.

Les cahiers des charges des personnes encadrantes ont été revus cette année, référents avec un engagement obligatoire sur un an + présence 4 midis par semaine (Soral) et 2 après-midis (Laconnex).

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2022**

Les cahiers des charges ont été faits en se basant sur le GIAP, et celui de la coordinatrice a été établi cette année. C'est Mme Claire Dethurens qui l'assume depuis le début des restos scolaires.

**Mme Dougoud** rappelle que dans l'hypothèse où les communes de Laconnex et de Soral rejoindraient le GIAP, seule la partie animation serait reprise, les repas resteraient de la responsabilité de la commune, soit un reste à charge pour elles de toute cette organisation, ainsi qu'une probable remise aux normes GIAP des locaux. Elle estime que seuls 25% des charges actuelles de la coordinatrice pourraient être transmises au GIAP, tout le reste restant à la commune.

**R. Dunand** explique avoir établi un budget prévisionnel avec des revenus composés des cotisations annuelles des familles + les participations au coût des repas et encadrement qui s'élèvent à CHF 121'220.-. Dans les charges, soit le personnel, on arrive avec l'augmentation prévue cette année de 25 à 30.-/h + augmentation de la coordinatrice de 20h à 30h/mois, à un total estimé de CHF 194'820.-.

La subvention devrait donc être adaptée avec 75'000.- demandés et une clé de répartition selon nombre d'habitants inchangée : 60% Soral et 40% Laconnex, qui est inchangée si on se réfère au nombre d'enfants (54 Soral vs 30 Laconnex). Pour Soral cela signifie de passer d'une subvention de 50'000.- à 75'000.- pour les 2 communes. Laconnex est d'accord avec cette augmentation, seule réticence, annualiser les référents.

En vue de sceller un accord, un comité est prévu la semaine prochaine pour en discuter avec les retours des 2 CM.

**R. Dunand** ajoute que le GIAP coûterait à Soral entre 120 et 140'000.- pour les repas, soit 3x la subvention actuelle... et pour Laconnex entre 64 et 70'000.-.

**Mme Dougoud** relève aussi la grande souplesse apportée par notre organisation qui est très appréciée des parents et la volonté de rester en dehors du GIAP.

**Mme Brun-Battiaz** demande si le salaire horaire proposé est calqué sur celui du GIAP et il lui est répondu que la différence réside principalement dans le fait que pour le GIAP ce sont des gens formés, type CFC, et sur le fait qu'ils sont payés 52 semaines et non sur 38,5.

La demande est donc présentée d'actualiser les conditions comme expliqué et pour une augmentation de la subvention à CHF 75'000.- pour les 2 communes et sans incidence pour les parents.

**Un vote de principe sur l'augmentation de la subvention donne une acceptation à l'unanimité.**

**R. Florez** part donc du principe qu'il y aura dépassement sur la rubrique pour 2022 déjà.

#### **4. Communications de l'exécutif**

**R. Florez** exprime le souhait que tout le CM puisse être présent pour les nouveaux habitants, le 19 mai. Il propose que l'exécutif se présente brièvement, puis chaque CM, simplement avec nom, prénom et dicastère. Puis **M. Revillet** présentera les employés avant de passer la parole aux associations.

**Mme Weiss** n'a rien de spécial à communiquer.

**C. Fontaine** transmet une information relative au Chemin du loup, qui a besoin d'une réfection. Jordane Fontaine fera un devis et il serait bien de voter un dépassement pour le CM de juin. Les travaux pourraient ainsi être effectués durant l'été.

**C. Fontaine** ajoute que l'ACG demande aux communes un règlement pour le suivi de ses aînés. Elle informe que dès septembre les communes de la Champagne font faire un essai de permanence sociale itinérante (bus prévu), pilotée par Pro Senectute, seul partenaire reconnu pour les personnes en âge AVS. Des conventions seront proposées à l'ACG en mai. A suivre.

#### **5. Propositions et questions individuelles**

**Mme Pétris** informe de la rencontre intervenue avec « La caravane sans frontières » le 04.05.22 pour une présentation en détail de leurs activités. Il est ressorti qu'ils ne sont pas forcément subventionnés par la VdG et une proposition d'accorder un don de CHF 5'000.- en accord avec l'exécutif a été faite.

**C. Fontaine** précise qu'il s'agit d'une subvention qui sera prise sur le budget des subventions sociales, et non en plus du budget.

**Le Président** propose de voter sur le principe de verser CHF 5'000.- à la « Caravane sans frontières » sur le budget des aides sociales. **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

**Mme Dougoud** informe par ailleurs que 200 places ont été ouvertes début mai pour les sans-abri.

Soirée accueil nouveaux habitants : **prévue le 19 mai à 18H30**, avec toutes les associations présentes, sauf les Dames paysannes qui se sont excusées (**C. Fontaine** les représentera). Repas avec produits locaux, service assuré par 3 jeunes.

Sortie des aînés : **aura lieu le 17 juin**. Mme Pétris demande de faire part de votre présence assez rapidement. Il est prévu d'aller à Chanaz avec visite de la brasserie et excursion au lac du Bourget. A suivre.

Collecte Ukraine : une 2<sup>e</sup> collecte est prévue pour début juin. A suivre.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2022**

**M. Thévenoz** rappelle la journée vélo prévue ce samedi. Un café-croissants à partir de 10H est prévu et l'association des parents d'élèves tiendra un stand salé-sucré de 12 à 15H, + apéro vers 11H30 qui aura lieu sur le terrain de foot derrière l'église.

**M. Ruckstuhl** informe que le jardin d'enfants a toujours son éducatrice principale en arrêt maladie depuis mars. La vice-présidente a repris le poste. Pour la rentrée 2022, 11 enfants sont inscrits à ce jour, ce qui ne couvre pas les salaires des 2 enseignantes. Parmi les mesures prises, une non-reconduction du poste de stagiaire, une augmentation des heures d'ouverture pour les enfants (7H45 – 12H) avec augmentation des cotisations pour les parents.

Le comité en a été informé, mais il faut s'attendre à une année creuse pour la fréquentation du jardin d'enfants.

**Mme Weiss** ajoute que pour les parents, une subvention analogue à celle des Cui-cuis est prévue, sous réserve de fournir le RDU.

**B. Fontaine** informe qu'une maison à côté de la Mairie est en vente. Il suggère que la Mairie s'informe pour évaluer cette possibilité d'acquisition avec un terrain adjacent à la Mairie.

**Le Président** propose que les commissions Bâtiments et Finances analysent la situation et donnent un avis de faisabilité assez rapidement.

**B. Fontaine** informe qu'une séance avec les voisins pour la présentation du projet au cœur du village est prévue, avant le dépôt du dossier avant la fin de l'été. Puis, une présentation à la commune sera faite, suivie d'une présentation à la population pour l'informer officiellement et répondre aux questions.

**La date serait fixée au 15 juin à 19H, sous réserve que le dépôt ait pu se faire.**

**Mme Dougoud** transmet une demande des enfants du village qui avaient été reçus pour la création d'une bibliothèque à l'école. Le projet continue, ils ont reçu des livres, et projettent de faire un essai d'ouverture de la bibliothèque **ce vendredi 13 mai de 17 à 18H30 à la Fermette.**

Une ouverture officielle est prévue pour les habitants de Soral le 20 mai, de 17 à 18H30, à la Fermette, sous réserve d'évolution. A reconfirmer.

**Mme Pétris** ajoute que des livres seront aussi donnés à la bibliothèque de Laconnex.

**Le Président** rappelle que le Bureau du conseil sera renouvelé en juin et il demande qui se présente ou pas.

**L'ensemble des personnes en charge se représentent pour l'année à venir.**

**Mme Pétris** invite à venir le 11 mai à 20H à l'événement Demain Genève pour des échanges sur le film avec le réalisateur et des acteurs du village.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2022**

**Mme Dougoud** demande à se coordonner pour les événements prévus pour un tout-ménage collectif et propose aussi des tout-ménages format A5, si possible.

La séance est levée à 19H50.